



Accident de voiture/plainte pour delit de fuite.

Par **jonathan29900**, le 11/04/2013 à 10:40

Bonjour,

J'ai eu un accident de voiture lundi matin à 7 h 00.

J'ai voulu éviter un animal qui traversait la route, je suis parti taper un tas de pierres et 2 piquets en fer.

Aujourd'hui j'ai reçu un appel m'indiquant que le propriétaire du terrain avait porté plainte pour délit de fuite. Or il n'y avait pas de mur.

Comment puis je régler ça avec le propriétaire ? Quels sont les risques que j'encours ? Je ne pense pas avoir fait de délit de fuite. J'ai attendu la dépanneuse. Malheureusement je ne me suis pas présenté chez le propriétaire vu l'heure qu'il était.

Est t'il possible de m'arracher avec le propriétaire ?

Merci de votre aide.

jonathan

Par **Lag0**, le 11/04/2013 à 13:54

Bonjour,

[citation]Est t'il possible de m'arracher avec le propriétaire? [/citation]

Que voulez-vous dire ici ?

Par **moisse**, le **12/04/2013** à **09:23**

Bonjour,

D'abord on arrache la cloture, puis après le propriétaire.

Cela va de soit non ?

Ceci dit, il vaut mieux prendre contact avec le propriétaire, mais faire quelques photos avant, pour connaître l'étendue de sa réclamation et ses exigences et ainsi de déterminer s'il est possible de s'arranger avec lui, avec ou sans constat d'assurance.